



Billet

Murielle Rondeau-Lutz

Médecin Hospitalier

Membre du Conseil d'Administration de Migrations Santé Alsace

Santé, éthique et argent : les enjeux éthiques de la contrainte budgétaire sur les dépenses de santé en milieu hospitalier

Avis n° 101 du Conseil Consultatif National d'Éthique, 28 juin 2007, 33 p.

Le poids croissant des questions concernant le financement des soins dans notre pays et plus particulièrement dans les hôpitaux, a conduit la directrice générale de l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris, à saisir le Comité National Consultatif d'Éthique (CCNE) sur ces questions. Celui-ci a fait paraître le 28 juin 2007, l'avis n° 101.

On y trouvera une réflexion sur les conséquences possible d'une évaluation avant tout économique des activités de soins, ne tenant pas compte du contexte dans lequel elle s'exerce. A titre d'exemple, donner comme objectif aux médecins une durée de séjour pour une pathologie est une façon grossière d'évaluer le service rendu (par exemple, une déshydratation sur gastro-entérite chez un nourrisson, dont les possibilités de prise en charge à domicile dépendront des capacités des parents, du contexte social..., avec un risque de réhospitalisation ou de complication si des décisions inadéquates sont prises).

L'avis 101 rappelle les missions de l'hôpital, et notamment sa mission sociale. Il souligne cette dernière, qui doit s'illustrer dans la prise en charge des plus démunis, qui « cumulent exposition maximale aux risques et accès réduit aux soins ».

Dans le contexte de soins de plus en plus coûteux, le CCNE retient la nécessité d'un arbitrage de la société française, et non pas des acteurs de santé seuls. Pour cela, il décrit et critique les deux courants de pensée qui se proposent de donner une réponse au dilemme : l'utilitarisme et l'égalitarisme. Le groupe de réflexion revient sur les limites du critère rentabilité comme seule évaluation de l'hôpital, rentabilité mal évaluée car surtout financière, à très court terme, sans tenir compte des bénéfices réellement rendus à la société à long terme et dans toutes ses dimensions. Il met en garde contre l'accumulation d'examen nouveaux, coûteux et inutiles qui peut parfois se produire et souligne la nécessité d'une évaluation objective du service rendu par ces innovations. Un paragraphe est consacré au prix des médicaments et aux règles opaques qui aboutissent à la détermination de ces prix.

Le CCNE fait ensuite une analyse critique des critères de choix budgétaires, ainsi que des nouveaux plans d'action du ministère de la santé, de la tarification à l'activité comme mode de financement de l'hôpital.

Le texte est facilement consultable sur le site du CCNE (<http://www.ccne-ethique.fr/docs/avis101.pdf>). Cet avis résonne avec les préoccupations de l'association Migrations Santé Alsace sur les soins destinés aux migrants, sur les contraintes budgétaires arbitraires qui limitent par exemple les possibilités d'interprétariat à l'hôpital et en ville, alors que la pratique, le bon sens et les publications médicales convergent pour montrer son intérêt.

Ces questions ont amené l'association à solliciter le Pr Didier Sicard, président du CCNE jusqu'en 2007 pour une conférence sur le thème « Hôpital et Hospitalité » qui se tiendra à Strasbourg le 26 juin 2008. Des précisions sur l'heure et le lieu seront ultérieurement communiquées.